

Fixation d'une plaque d'immatriculation moto : notre guide pas à pas !



La plaque française, sans compromis

<https://www.plaques24.fr/>

Fixer une plaque d'immatriculation sur une moto est une opération simple mais essentielle. Elle doit respecter les normes légales, assurer une bonne visibilité, et garantir une tenue solide dans le temps. Suivez notre guide pas à pas pour une pose réussie.

Les étapes pour fixer une plaque d'immatriculation sur une moto

1. Rassemblez le matériel nécessaire

- Plaque d'immatriculation homologuée (format 210 x 130 mm)
- Support de plaque (si votre moto n'en a pas encore)
- Perceuse avec foret adapté
- Rivets ou vis + écrous freinés

- Tournevis, pince ou clé plate
 - Pince à rivets (si vous utilisez des rivets)
 - Règle ou mètre ruban
 - Feutre pour marquer les trous
 - (Optionnel) Riveteuse
-

2. Retirez l'ancienne plaque (si applicable)

À l'aide d'une visseuse ou d'un tournevis, démontez l'ancienne plaque. Gardez les vis si vous souhaitez les réutiliser.

3. Nettoyez la zone de fixation

Avant d'installer la nouvelle plaque, nettoyez le support pour retirer la saleté, la rouille ou les anciens adhésifs. Une surface propre favorise une fixation durable.

4. Installez (ou vérifiez) le support de plaque

- Si vous installez un nouveau support, alignez-le correctement au centre de la moto, à l'arrière.
 - Utilisez une règle ou un mètre pour qu'il soit bien droit.
 - Si le support est déjà en place, vérifiez qu'il est stable et bien positionné.
-

5. Préparez les fixations

- Positionnez la plaque sur le support.
- Marquez les emplacements des rivets ou vis à l'aide d'un feutre.
- Percez les trous avec la perceuse (attention à la taille du foret, adaptée aux rivets/vis).

6. Fixez la plaque sur le support

- Replacez la plaque, alignez-la correctement avec la règle.
- Utilisez la pince à rivets ou les vis pour fixer solidement la plaque.
- Assurez-vous que les rivets ou vis soient bien serrés pour éviter toute vibration ou chute.

7. Vérifiez la stabilité

Une fois la plaque posée, secouez-la légèrement pour tester la fixation. Elle ne doit pas bouger du tout.

Les règles à respecter pour une plaque moto conforme

Voici les points essentiels à connaître pour rester dans la légalité :

- **Visibilité** : la plaque doit être lisible à une distance de 20 mètres, de jour comme de nuit.
- **Inclinaison** : elle doit être quasi verticale (maximum 30° vers le haut, 15° vers le bas).
- **Dimensions** : plaque obligatoire au format **210 x 130 mm** pour tous les deux-roues immatriculés après 2017.
- **Éclairage** : un feu de plaque en état de marche est obligatoire.

En cas de non-conformité

- Amende forfaitaire : **135 €**
- Risque d'immobilisation du véhicule
- Refus au **contrôle technique** (obligatoire pour motos à partir de 2024–2025)

En résumé

Suivez bien toutes ces étapes pour fixer correctement votre plaque d'immatriculation moto :

1. Démontez l'ancienne plaque si besoin
2. Nettoyez et préparez la zone
3. Vérifiez ou installez un support
4. Marquez et percez les trous
5. Fixez la plaque avec rivets ou vis
6. Vérifiez la stabilité
7. Assurez-vous qu'elle respecte les règles de visibilité et d'éclairage